



**COMMUNE DE  
GENNES**

*Nombre de Conseillers :*

*En exercice : 15*

*Présents : 9*

*Votants : 11*

*Date de convocation :*

*2/12/2023*

*Date d'affichage :*

*12/12/2023*

**DELIBERATION**

**Le sept décembre deux mille vingt-trois à vingt heures**, le Conseil municipal, convoqué légalement, s'est réuni à l'Espace de la Combe d'Argent

**Membres présents :** Isabelle HOCQUEMILLER, Michel JANNIN, Jean-Michel LHOMMEE, Carine PARRENIN, Anne-Sophie PARRIAUX, Laurent ROPERS, Agnès SANCEY-FOURNEROT, Jean SIMONDON, Jérôme VILLEQUEZ.

**Membres excusés :** Dominique HENRY, procuration à Anne-Sophie PARRIAUX  
Ludovic JEUNOT, procuration à Isabelle HOCQUEMILLER

**Membres absents :** Philippe GENILLOUX, Céline HIRCHI, Alicia MAGGI, Thomas MOUGIN,

**Secrétaire de séance :** Michel JANNIN

➤ **231211 : Projet de salon de coiffure itinérant**

La commune est saisie par le salon de coiffure itinérant « le studio vagabond » d'une demande d'installation deux fois par mois sur le parking de l'Espace de la Combe d'Argent.

Les membres du Conseil municipal décident à l'unanimité de répondre favorablement à cette demande, et de fixer le droit de place à 5€ par demi-journée ou 20 € par mois.

Le maire  
Jean SIMONDON

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

L'original est signé par les membres présents.

Copie certifiée conforme.

Acte rendu exécutoire par transmission en Préfecture